

Charte de l'association « Au local »

Magasin associatif de producteurs et de consommateurs

Qui sommes-nous ?

Des producteurs et des consommateurs réunis en association autour d'un lieu de vente de produits locaux issus de l'agriculture biologique. Ce point de vente collectif est situé à Azé (Mayenne).

Nos motivations

Nous voulons promouvoir sur ce territoire une démarche économiquement viable, écologiquement soutenable et socialement équitable. Nous pensons que par nos actes de vente et d'achat, nous pouvons choisir consciemment de favoriser une société respectueuse de l'autre, de la planète et des générations futures.

Le circuit court

Nous voulons valoriser les circuits de proximité ainsi que les savoir-faire locaux des agriculteurs (et artisans). A l'inverse de la grande distribution, nous souhaitons un contact direct entre le producteur et le consommateur pour permettre au producteur une rémunération équitable et au consommateur d'avoir accès à des produits de qualité à leur juste prix.

La promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement

Nous oeuvrons pour le développement de l'agriculture biologique.

Le lien social

Nous sommes attentifs à la coopération et à la création de lien entre les acteurs ainsi qu'à la convivialité. Le renforcement du tissu social et rural contribue au dynamisme du territoire et favorise le développement de nouvelles activités. Nous tendons vers une société plus solidaire.

Nos engagements : bio et local

Des produits issus de l'agriculture biologique

Les producteurs s'engagent à travailler de façon respectueuse vis-à-vis de l'environnement :

Pour les producteurs :

- en pratiquant l'agriculture biologique (label AB)
- en tendant vers une production biologique (sites en conversion)

Pour les transformateurs :

- en utilisant des produits issus de l'agriculture biologique

Un approvisionnement de proximité

La priorité est faite au local !

Toutefois, afin de répondre à la demande du consommateur et sur décision du Conseil d'administration ; il est envisageable d'élargir la gamme proposée en acceptant des produits plus éloignés, répondant à nos exigences qualitatives.

Le rôle des consomm'acteurs

Ils sont le maillon fort de la chaîne. Ils participent à la vie du magasin associatif, entretiennent les liens avec les autres acteurs du territoire, réfléchissent au développement de l'association...

Fonctionnement paritaire producteurs / consomm'acteurs

Les producteurs et consomm'acteurs s'engagent à participer à la vie de l'association (tenue des permanences, communication, promotion du magasin, animation...)

Nous souhaitons, autant que faire se peut, avoir une parité (1 producteur, 1 consomm'acteur) dans toutes les sphères de l'association :

- dans le Conseil d'administration
- dans la tenue des permanences
- dans les différentes commissions qui pourront être créées

Ce fonctionnement nous semble cohérent quant aux objectifs de l'association. Nous accorderons donc une vigilance particulière à ce choix de fonctionnement, dans la limite des disponibilités et contraintes de chacun.

Une volonté d'information et de sensibilisation

Le souci d'information auprès du plus grand nombre est primordial. Cela peut se concrétiser par des animations ponctuelles au local, des visites de fermes, des manifestations festives...